

Mission Égalité



Le Dispositif d'Écoute Égalité

La mission Égalité

La mission Égalité de Sciences Po Aix s'adresse à l'ensemble des étudiants et du personnel enseignant et administratif. Sensibilisation, prévention mais aussi recueil et traitement des signalements... la mission agit contre les différentes formes de discriminations au sein de l'École.

Nos engagements : Informer sur la politique d'égalité menée par Sciences Po Aix, assurer la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination, apporter des conseils s'agissant des sujets liés à l'égalité, orienter les victimes de comportements discriminatoires et réaliser des actions de sensibilisation à l'égalité professionnelle.

Promotion des **Égalités Femmes-Hommes**

Depuis 2016, la mission Egalité de Sciences Po Aix mène des actions d'information et de sensibilisation à destination des étudiants et personnels. Conférences et débats autour de la parité, du sexisme ordinaire ou des discriminations de genre sont organisés tout au long de l'année. Ces événements donnent à chacun des clefs pour mieux en comprendre les enjeux et parvenir ensemble à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Lutte contre les **discriminations**

Le droit du travail définit la discrimination comme étant le « traitement inégal et défavorable appliqué à certaines personnes en raison d'un critère prohibé par la loi, notamment la race, l'origine, la langue, le nom, le sexe, l'apparence physique, l'appartenance à un mouvement philosophique, syndical, politique ou religieux ». La mission Égalité est attentive au respect des différences et à la promotion du vivre ensemble au sein de l'École.

Harcèlement

Sciences Po Aix est engagé dans la lutte contre le harcèlement moral ou sexuel, qu'il porte atteinte à la dignité de la victime ou qu'il crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. La mission Égalité met à disposition des étudiants les informations sur les droits et l'aide aux victimes.

Lutte contre les **violences sexistes et sexuelles**

Les violences à caractère sexiste et sexuel sont sévèrement réprimées par la loi. Pour lutter contre ces comportements inacceptables, Sciences Po Aix met en place des modules de sensibilisation sur le consentement, le sexisme et les violences sexistes et sexuelles.

Pour effectuer un signalement complétez la fiche dédiée, à renvoyer à l'adresse suivante :

dee@sciencespo-aix.fr

Le Dispositif d'Écoute Égalité (DEE)

La cellule d'**Écoute** interne

Composée de deux personnels enseignants et de la Référente Égalité, la cellule d'écoute est chargée d'orienter et de conseiller l'ensemble de la communauté de Sciences Po Aix (étudiants et personnels) sur les problématiques de harcèlement, de violences ou de discriminations, de quelque nature que ce soit : racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie... Entretien réalisé en binôme, confidentialité des échanges, anonymat possible, membres formés au recueil de la parole, données consignées de façon sécurisée. Le dispositif d'écoute oriente au besoin les personnes vers la cellule externalisée.

La cellule **Externe** : l'APERS

Depuis 2022, Sciences Po Aix est également doté d'une cellule d'écoute externalisée et permet à tout membre de l'école d'être pris en charge par l'APERS – association loi 1901 conventionnée avec le Ministère de la justice et habilitée par les tribunaux de grande instance d'Aix en Provence et de Tarascon.

L'APERS propose un soutien psychologique à tout étudiant ou personnel victime d'une infraction, d'un délit ou d'un crime, et l'accompagne dans le dépôt d'une plainte si la personne le souhaite. Le premier entretien est réalisé par un intervenant social.

Vous avez été **victime** ou **témoin** d'une situation de violence ou de discrimination ?

Vous pouvez effectuer un signalement en complétant la fiche dédiée, disponible sur le site internet de Sciences Po Aix qui est à remplir et envoyer par mail à l'adresse : dee@sciencespo-aix.fr.

Selon la nature des faits, la cellule d'écoute vous proposera un entretien ou vous informera de la possibilité de transmettre votre signalement à l'APERS, qui en assurera la gestion.

Fiche de signalement

[www.sciencespo-aix.fr/
content/mission-egalite-
dee/](http://www.sciencespo-aix.fr/content/mission-egalite-dee/)

Saisie du DEE :

dee@sciencespo-aix.fr

Proposition
d'entretien ou
réorientation vers
l'APERS

Contacts

Solène Cochet
Référente mission Égalité
mission.egalite@sciencespo-aix.fr

Dispositif d'Écoute Égalité
dee@sciencespo-aix.fr

Fiche de signalement
disponible sur le site internet :
www.sciencespo-aix.fr/contenu/mission-egalite



sciencespo-aix.fr